

Modalités Juniors « F » saison 2018-2019

Rappel des années de naissance 1.1.2010 - 31.12.2011

PHILOSOPHIE DE JEU

Les matchs se jouent à **5 contre 5**, gardien compris. Ce choix correspond à la classe d'âge et aux dimensions de la surface de jeu.

L'arbitrage se fait conjointement par les deux entraîneurs depuis le bord du terrain et les deux entraîneurs se tiennent du même côté du terrain.

Toutes les fautes sont sanctionnées d'un coup franc indirect.

Le gardien **dégage à la main** et les avants adverses **ne font pas de pressing** sur les arrières (ils doivent reculer et peuvent presser l'adversaire au moment où celui-ci entre en possession de balle), car on **ne joue pas à « victoire à tout prix »**.

Les joueurs sont alignés à des postes différents (tantôt en attaque, puis en défense, voir au but) et la disposition 1-2-1 est recommandée.

ORGANISATION D'UN TOURNOI

Le club organisateur doit :

Convoquer les équipes au moins une semaine à l'avance

Prévoir des vestiaires en suffisance, à ouvrir dès 8H30

Avant le début du tournoi, expliquer les règles à tous les entraîneurs et leur remettre un plan du déroulement de la matinée.

Disposer de la surface nécessaire pour organiser **4 terrains de jeu de 35 x 25 ou 30 x 20** dans les angles du terrain pour les matchs ainsi que **4 places pour des activités techniques**.

Délimiter les surfaces de jeu (par des lignes d'une autre couleur ou des assiettes)

Rappel des distances : corners à **10 m.** du but et point de pénalty à **6 m.** du but

Buts de juniors : 5 x 2 m à ancrer ou des piquets

Numéroter les terrains de jeu

Organiser une pause thé avec pain au chocolat à tous les participants.

Demander aux parents et spectateurs de rester en dehors de la surface du terrain

Prévoir quatre responsables pour les activités techniques, cette activité se fera en collaboration avec les entraîneurs.

Si vous ne pouvez pas organiser chez vous le tournoi/animation prévu à la date indiquée, nous vous laissons le soin « d'échanger » cette date avec un autre club de votre groupe et d'en informer aussitôt les autres équipes ainsi que le délégué de l'ACVF M. Jean-Claude Murset au 079 506 94 84.

POUR LES EQUIPES QUI PARTICIPENT

L'effectif de l'équipe sera au minimum de 5 joueurs, le nombre recommandé étant de 8.

Chaque équipe est obligatoirement accompagnée par son entraîneur ou un adulte.

Elle se présentera en tenue officielle complète (protège-tibias obligatoires).

Prévoir un imperméable ou un K-way, évent. Un training s'il fait froid.

Chaque entraîneur prendra avec lui un sac ou un filet contenant :

Des ballons correctement gonflés (grandeur n° 4, 290 gr)

Des casques (chasubles)

L'ENTRAÎNEUR :

Est présent pour la démonstration sur le terrain à 9 heures, veille à la tenue correcte de ses joueurs (maillots dans les shorts, y compris pour le gardien, protège-tibias obligatoires).

Veille au respect du fair-play de son équipe.

Est disponible pour co-arbitrer les matchs et organiser le bon déroulement des animations.

Veille à remettre le vestiaire en bon état après le tournoi.

EN CAS DE TEMPS INCERTAIN

Le responsable de l'organisation prend contact le bureau de l'ACVF, **dernier délai, le vendredi à 12H**, pour décider du maintien ou de l'annulation du tournoi-animation.

En cas de décision d'annulation, le responsable du club fait les quelques téléphones nécessaires pour informer ses collègues des autres clubs et fixer obligatoirement une nouvelle date de remplacement.

ABSENCES D'EQUIPES ET RAPPORTS

Une amende de **frs. 100.-** sera infligée à toute équipe ne se présentant pas à un tournoi-animation et ce montant sera versé au club organisateur.

Obligation de renvoyer le rapport du tournoi-animation à l'ACVF, respectivement le 20 novembre 2017 pour le 1^{er} tour et le 20 juin 2018 pour le 2^{ème} tour.

En cas de non-respect des dispositions ci-dessus, une pénalité de frs. 50.- sera adressée au club.

Le Mont-sur-Lausanne, le 30 juin 2018

ACVF / Comité central